

Ecoles Vétérinaires

	Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort 7, avenue du Général de Gaulle 94704 Maisons-Alfort Cedex - France www.vet-alfort.fr
	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse 23, Chemin des Capelles 31076 Toulouse Cedex 3 - France www.envt.fr
	VetAgro Sup¹ 1, avenue Bourgelat BP 83 69280 Marcy l'Étoile - France www.vetagro-sup.fr
	ONIRIS² Atlanpole la Chantrerie BP 40706 44307 Nantes Cedex 03 - France www.oniris-nantes.fr

Formation initiale :

Deux années avant le concours d'entrée : Les deux premières années sont effectuées au sein d'une classe préparatoire, dans une université ou encore dans les établissements assurant la préparation du BTSA, de certains DUT et BTS. Les 500 élèves sélectionnés sont répartis dans les quatre écoles vétérinaires françaises (Lyon, Alfort, Nantes, Toulouse) pour devenir vétérinaire après cinq années d'études :

Quatre années pour la formation de base : formation de base théorique et pratique sur huit semestres. Participation au fonctionnement des consultations cliniques. La validation de ces 4 années conduit à l'obtention du Diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV) qui équivaut au grade de master.

¹ VetAgro Sup

L'institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de environnement - VetAgro Sup - est né le 1er janvier 2010 de la fusion de l'École nationale vétérinaire de Lyon (ENVL), l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand (ENITA) et l'École nationale des services vétérinaires (ENSV). L'ENSV est l'École interne de VetAgro Sup.

² ONIRIS

L'école nationale vétérinaire, agro-alimentaire et de l'alimentation Nantes Atlantique – Oniris - est née le 1er janvier 2010 de la fusion de l'École nationale vétérinaire de Nantes (ENVN) et de l'École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires (ENITIAA).

Une année d'approfondissement : Plusieurs possibilités s'offrent à l'étudiant lors de cette année :

- Approfondir ses connaissances et sa pratique professionnelle dans une filière clinique
- Compléter sa formation à l'université en effectuant une deuxième année de master professionnel ou de tout autre diplôme équivalent.
- Compléter sa formation en Santé Publique Vétérinaire à l'ENSV (Ecole Nationale des Services vétérinaires)

Cette dernière année se poursuit par la préparation de la thèse de doctorat d'exercice vétérinaire dont la soutenance permet d'obtenir le diplôme de Docteur Vétérinaire.

Formation spécialisée :

- Spécialisations : formations spécialisées ouvertes aux titulaires d'un diplôme vétérinaire, débouchant sur un Certificat d'études approfondies vétérinaires (CEAV) ou un Diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV)
- Formation continue : cycles de formation continue ouverts aux vétérinaires et aux non vétérinaires (séminaires spécifiques de formation continue / Certificats d'études spécialisées – CES / modules de diplôme d'études spécialisées vétérinaires – DESV)

Formation « par et pour la recherche » :

Après la validation des trois premières années de la formation de base , l'étudiant peut accéder à la 2eme année de master-recherche et préparer un Doctorat d'Etat.

Expertises

- Études épidémiolo-cliniques / Organisation des laboratoires d'analyses et de recherche / Ingénierie de formation vétérinaire

Références

- Troisième cycle en sciences vétérinaires à l'Université agronomique et forestière d'Ho Chi Min ville
- Séminaires de formation continue dans les pays d'Europe de l'Est
- Programmes TEMPUS (Bulgarie, Roumanie, Ukraine)...